



RÉGION WALLONNE

Le CGT délivre les **appellations officielles** protégées par décret (pour les connaître, consultez notre page "Les appellations"). Il peut aussi vous aider financièrement en vous octroyant des **subventions**. Pour les obtenir, des [formulaire](#)s sont à remplir. Le CGT contrôle et classe les établissements grâce à des **critères de qualité** très bien définis. [Plus d'infos...](#)

A la recherche des Arrêtés d'exécution du Décret de la Région Wallonne du 18-12-2003 relatif aux établissements d'hébergement touristique ? [Plus d'infos...](#)